

Partie intégrante de ma carrière, la formation me garantit un haut degré de professionnalisme

Formation et professionnalisme

Dès son entrée à l'Académie et tout au long de sa carrière professionnelle, la formation, qu'elle soit respectivement de base ou continue, va faire partie intégrante de la vie du policier. Elle vise à garantir un haut degré de savoir-faire et de savoir-être, aussi bien au niveau du maintien des acquis techniques (entraînement de tir, self-défense), tactiques (méthodes d'intervention) et juridiques (circulation, pénal) que de l'évolution du matériel et de l'adaptation aux nouveaux défis sécuritaires. La formation continue, au travers des plans de carrière, vise également à offrir aux cadres les outils nécessaires dans des domaines tels que le management ou la conduite opérationnelle.

*Adj J. P., 36 ans, Chef formation continue,
Police Ouest lausannois*

